

COMMENT CONDUIRE UNE SEANCE DE PARTAGE

On organise une Séance de partage pour améliorer la communication entre les comités régionaux, les districts et les groupes, donc pour renforcer les services chez les AA par la coopération. Ces séances sont tenues dans un but spécifique qui demande l'expérience partagée et des idées, afin de mieux servir les Alcooliques anonymes. Les Séances de partage n'ont pas pour objet de prendre une décision comme, par exemple, dans une réunion d'affaire courante AA. Elles ont généralement lieu quand un problème a atteint des proportions difficiles au niveau du service en question, et qu'il faut bien penser aux choix à apporter pour surmonter le défi.

Le format habituel d'une séance de partage permet au « président ou à la présidente » de présenter le problème qui doit être discuté et ensuite demander des commentaires. Les participants répondent, généralement à tour de rôle, ne parlant pas plus que le temps spécifique déterminé à l'avance par les personnes présentes (peut-être une ou deux minutes), et ensuite, on sonne une cloche pour indiquer « la fin ». Un participant peut redemander la parole sur le même sujet seulement après que tous les autres ont partagé une fois. Il ou elle peut alors parler à nouveau, à son tour. Le partage continue jusqu'à ce que tous se soient exprimés sur le sujet à tour de rôle. N'oubliez pas que personne ne doit avoir honte de son opinion.

Pendant le partage, un « secrétaire » bénévole note l'essence de ce qui a été dit. Ce rapport devrait être bref et informel. Puisque le partage sur un sujet spécifique peut prendre une heure ou plus avant d'épuiser le sujet, il vaut généralement mieux ne choisir qu'un thème par Séance de partage. Répétons-le, personne ne devrait tenter de résumer ou de tirer des conclusions à la fin d'une Séance de partage. Chaque participant aura « de quoi réfléchir ». Toutefois, il arrivera souvent qu'une conscience de groupe en émerge.

Pour qu'elles soient efficaces, les Séances de partage devraient se limiter à au plus 30 participants (un plus grand nombre peut être scindé en deux séances). Ces séances peuvent aussi se faire dans le cadre de réunions régulières de région, de district ou de groupe. Les Comités régionaux peuvent découvrir que les Séances de partage incitent davantage les représentant auprès des services généraux (RSG) à participer et à manifester de l'intérêt. Les Districts et les Groupes peuvent constater que les Séances de partage sont le meilleur moyen de discuter de questions particulièrement délicates et épineuses.

Votre Bureau des Services généraux est heureux chaque fois que vous lui dites comment s'est passé votre Séance de partage.